Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 22546 - 2006 B 03698 - 492 888 805 - ABECASSIS FINANCES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : EURL ABECASSIS FINANCES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 132 Avenue du prado 13008 MARSEILLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 2 8 8 8 8 0 5 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2019 Net 3	N-1 31 12 2018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 135	AG 7 135		423
	Fonds commercial (1)	AH	126 000	AI	126 000	126 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 941	AO 667	1 273	1 468
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	81 614	AU 37 740	43 874	39 906
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	4 295	CV	4 295	4 295
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		B☐		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 000	BI	3 000	3 000
	TOTAL (II)	BJ	223 985	BK 45 543	178 442	175 092
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	224 420	BY	224 420	85 928
	Autres créances (3)	BZ	42 901	CA	42 901	50 197
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		C☐		
	Disponibilités	CF	1 729 351	CG	1 729 351	1 199 038
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 854	CI	1 854	1 463
	TOTAL (III)	CJ	1 998 526	CK	1 998 526	1 336 626
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 222 511	1A 45 543	2 176 968	1 511 718

Certifié conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 000 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

Cabinet Taboul & Associés

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulair obligatoir (articl 53 A du Cod général d s Impôts)

Désignation d l'ntr pris : EURL ABECASSIS FINANCES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individu l (1)* (Dont v rsé : .....126.000.....)	DA	126 000	126 000
	Prim s d'émission, d fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart d réévaluation (2)* (dont écart d'équival nc K)	DC		
	Rés rv légal (3)	DD	12 750	12 750
	Rés rv s statutair s ou contractu ll s	D		
	Rés rv s régl m nté s (3)* (Dont rés rv spécial d s provisions pour fluctuation d s cours B1)	DF		
	Autr s rés rv s (Dont rés rv r lativ à l'achat d'o uvr s original s d'artist s vivants* J)	DG	585 000	382 214
	R port à nouv au	DH	968	58 170
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	227 288	145 584
	Subv ntions d'inv stiss m nt	DJ		
	Provisions régl m nté s *	DK		
	TOTAL (I)	DL	952 006	724 718
Autres fonds propres	Produit d s émissions d titr s participatifs	DM		
	Avanc s conditionné s	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risqu s	DP		
	Provisions pour charg s	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatair s conv rtibl s	DS		
	Autr s mprunts obligatair s	DT		
	Emprunts t d tt s auprès d s établiss m nts d crédit (5)	DU	45 114	56 045
	Emprunts t d tt s financièr s div rs (Dont mprunts participatifs I)	DV	79 882	51 724
	Avanc s t acompt s r çus sur command s n cours	DW		
	D tt s fourniss urs t compt s rattachés	DX	537 725	382 714
	D tt s fiscal s t social s	DY	334 379	208 833
	D tt s sur immobilisations t compt s rattachés	DZ		
	Autr s d tt s	A	227 862	87 684
Compt régul.	Produits constatés d'avanc (4)	B		
	TOTAL (IV)	C	1 224 962	787 000
	Ecarts d conv rsion passif * **(V)**	D		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		2 176 968	1 511 718

RENVOIS				Exercice N	Exercice N-1
(1)	Ecart d réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Rés rv spécial d réévaluation (1959)	1C		
		Ecart d réévaluation libr	1D		
		Rés rv d réévaluation (1976)	1		
(3)	Dont rés rv spécial d s plus-valu s à long t rm *		F		
(4)	D tt s t produits constatés d'avanc à moins d'un an		G	1 191 845	741 886
(5)	Dont concours bancair s courants, t sold s crédit urs d banqu s t CCP		H		

* D s xplications conc rnant c tt rubriqu sont donné s dans la notic n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL ABECASSIS FINANCES — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	133 135	K□		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	1 941	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	47 615	KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	9 699
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	20 200	LC		LD	2 359
		Emballages récupérables et divers *		L□	1 741	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	71 497	LO		LP	12 058
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	4 295	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	3 000	1U		1V	
	TOTAL IV			LQ	7 295	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	211 926	ØH		ØJ	12 058

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	133 135	1X	133 135
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 941	LZ	1 941
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		M□		MF	
		Inst. gales, agncts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agncts, aménagments divers	IU		MM		MN	47 615	MO	47 615
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	9 699	MR	9 699
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	22 559	MU	22 559
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	1 741	MX	1 741
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		N□		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	83 555	NI	83 555
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 295	ØZ	4 295
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2□		2F	3 000	2G	3 000
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	7 295	2H	7 295
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	223 985	ØM	223 985

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : EURL ABECASSIS FINANCES

Néant [X] *

CADRE A

		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit inclus chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise: EURL ABECASSIS FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		LL		LM		LN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		P	6 712	PF	423	PG		PH	7 135
Terrains		PI	472	PJ	195	PK		PL	667
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. généraux, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. généraux, agencements, aménagements divers	QD	19 804	Q	5 497	QF		QG	25 301
	Matériel de transport	QH		QI	116	QJ		QK	116
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 754	QM	2 249	QN		QO	11 003
	Emballages récupérables et divers	QP	1 091	QR	229	QS		QT	1 320
TOTAL III		QU	30 122	QV	8 285	QW		QX	38 408
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	36 834	ØP	8 708	ØQ		ØR	45 543

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gal.s,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gal.s,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Cabinet Teboul & Associés

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulair obligatoir (articl 53 A du Cod Général d s Impôts)

7 PROVISIONS INSCRIT S AU BILAN

Désignation d l'ntrpris: EURL ABECASSIS FINANCES

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGM NTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour r constitution d s gis m nts mini rs t pétroli rs *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour inv stiss m nt (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		T		TF		
	Provisions pour hauss d s prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortiss m nts dérogatoir s	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations xc ptionn ll s d 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui s H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autr s provisions régl m nté s (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litig s	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanti s donné s aux cli nts	4		4F		4G		4H		
	Provisions pour p rt s sur marchés à t rm	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour am nd s t pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour p rt s d chang	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour p nsions t obligations similair s	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5		
	Provisions pour r nouv ll m nt d s immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros ntr ti n t grand s révisions	O		P		Q		R		
	Provisions pour charg s social s t fiscal s sur congés à pay r *	5R		5S		5T		5U		
	Autr s provisions pour risqu s t charg s (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorpor ll s	6A		6B		6C		6D		
	- corpor ll s	6		6F		6G		6H		
	- titr s mis n équival nc	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	- titr s d participation	9U		9V		9W		9X		
	- autr s immobilisations financièr s(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks t n cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur compt s cli nts	6T		6U		6V		6W		
	Autr s provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations t r pris s - d'xploitation			U		UF				
	- financièr s			UG		UH				
	- xc ptionn ll s			UJ		UK				

Titr s mis n équival nc: montant d la dépréciation à la clôtur d l'x rcic calculé s lon l s règl s prévu s à l'articl 39-1-5 du C.G.I. | 10 |

(1) à détaill r sur f uill t séparé s lon l'anné d constitution d la provision ou s lon l'obj t d la provision.

NOTA : L s charg s à pay r n doiv nt pas êtr m ntionné s sur c tabl au mais êtr v ntilé s sur l'état détaillé d s charg s à pay r dont la production st prévu par l'articl 38 II d l'ann x III au C.G.I.

* D s xplications conc rnant c tt rubriqu sont donné s dans la notic n°2032

Formulair□obligatoir□(articl□53 A du Cod□Général d□s Impôts)

8 ÉTAT D□S ÉCHÉANC□S D□S CRÉANC□S □T D□S D□TT□S A LA CLOTUR□ D□ L'□X□RCIC□ *

DGFiP N° 2057 2020

Désignation d□l'□ntr□pris□: EURL ABECASSIS FINANCES — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créanc□s rattaché□s à d□s participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autr□s immobilisations financièr□s	UT	3 000	UV	3 000	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Cli□nts dout□ux ou litigi□ux	VA					
	Autr□s créanc□s cli□nts	UX	224 420		224 420		
	Créanc□r□présntativ□d□titr□s prêtés ou r□mis □n garanti□* (Provision pour dépréciation antéri□ur□m□nt constitué□* UO)	Z1					
	P□rsonn□l □t compt□s rattachés	UY					
	Sécurité social□□t autr□s organism□s sociaux	UZ					
	Etat □t autr□s collectivités publiqu□s — Impôts sur l□s bénéfic□s	VM					
	Etat □t autr□s collectivités publiqu□s — Tax□sur la val□ur ajouté□	VB	28 135		28 135		
	Etat □t autr□s collectivités publiqu□s — Autr□s impôts, tax□s □t v□rs□m□nts assimilés	VN					
	Etat □t autr□s collectivités publiqu□s — Div□rs	VP					
	Group□□t associés (2)	VC	230		230		
	Débit□urs div□rs (dont créanc□s r□lativ□s à d□s opérations d□p□nsion d□titr□s)	VR	14 536		14 536		
	Charg□s constaté□s d'avanc□	VS	1 854		1 854		
	TOTAUX	VT	272 175	VU	272 175	VV	
RENVOIS (1)	Montant d□s - Prêts accordés □n cours d'□x□rcic□	VD					
	Montant d□s - R□mbours□m□nts obt□nus □n cours d'□x□rcic□	V□					
RENVOIS (2)	Prêts □t avanc□s cons□ntis aux associés (p□rsonn□s physiqu□s)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatair□s conv□rtibl□s (1)		7Y				
Autr□s □mprunts obligatair□s (1)		7Z				
Emprunts □t d□tt□s auprès d□s établiss□m□nts d□crédit (1)	à 1 an maximum à l'origin□	VG				
	à plus d□1 an à l'origin□	VH	45 114	11 997	33 117	
Emprunts □t d□tt□s financièr□s div□rs (1) (2)		8A	33	33		
Fourniss□urs □t compt□s rattachés		8B	537 725	537 725		
P□rsonn□l □t compt□s rattachés		8C				
Sécurité social□□t autr□s organism□s sociaux		8D	143 818	143 818		
Etat □t autr□s collectivités publiqu□s	Impôts sur l□s bénéfic□s	8□	50 262	50 262		
	Tax□sur la val□ur ajouté□	VW	139 795	139 795		
	Obligations cautionné□s	VX				
	Autr□s impôts, tax□s □t assimilés	VQ	504	504		
D□tt□s sur immobilisations □t compt□s rattachés		8J				
Group□□t associés (2)		VI	79 849	79 849		
Autr□s d□tt□s (dont d□tt□s r□lativ□s à d□s opérations d□p□nsion d□titr□s)		8K	227 862	227 862		
D□tt□r□présntativ□d□titr□s □mpruntés ou r□mis □n garanti□*		Z2				
Produits constatés d'avanc□		8L				
TOTAUX		VY	1 224 962	VZ 1 191 845	33 117	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits □n cours d'□x□rcic□	VJ		(2) Montant d□s div□rs □mprunts □t d□tt□s contractés auprès d□s associés p□rsonn□s physiqu□s	VL	
	Emprunts r□mboursés □n cours d'□x□rcic□	VK	10 931	* D□s □xplications conc□rnant c□tt□rubriqu□sont donné□s dans la notic□n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A B E C A S S I S F I N A N C E S

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 126.000 €
Siège social : 132, avenue du Prado
13008 Marseille
R.C.S. MARSEILLE 492 888 805

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 SOUMISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE

Le bilan et le compte de résultat se soldent par un bénéfice de 227 288 euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées.

- Le bénéfice de l'exercice s'élevant à		227 288 €
- Auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédant, soit		968 €
Pour former le bénéfice distribuable, soit		228 256 €
Qui sera affecté :		
- Au poste « Autres réserves » pour	228 000 €	
- Au compte de report à nouveau pour	256 €	
Total affecté	228 256 €	

EXTRAITS DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'il les a établis et décide d'affecter le résultat comptable dudit exercice de la manière suivante :

- Le bénéfice de l'exercice s'élevant à		227 288 €
- Auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédant, soit		968 €
Pour former le bénéfice distribuable, soit		228 256 €
Qui est affecté :		
- Au poste « Autres réserves » pour	228 000 €	
- Au compte de report à nouveau pour	256 €	
Total affecté	228 256 €	

Extraits certifiés conformes aux originaux.
Le Gérant,
Moïse ABECASSIS

